



Communiqué **Force Ouvrière Justice**

AGRESSSION

« Une dinguerie » au bâtiment D1



Ce lundi 02 juin 2025, une nouvelle agression d'une extrême gravité s'est produite au **bâtiment D1 à 7h15**.

Une fois encore, le personnel de surveillance a été confronté à la gestion d'un **détenu atteint de trouble du comportement**. Pour information, il faisait l'objet d'une mesure de sécurité renforcée à 2 agents et un gradé.

Mesures justifiées en raison de sa dangerosité et son imprévisibilité au vu des nombreux signalements opérés par les personnels.

En effet, dès l'ouverture de la cellule le détenu a réitéré sa dinguerie murement réfléchie.

Muni de deux armes de confections artisanales, il a violemment agressé les agents présents sur l'aile. Un collègue a été blessé à la main en essayant de parer l'une des armes, de type "nunchaku".

Dans un mouvement de panique, une collègue élève, présente sur l'aile au moment des faits, s'est retrouvée piégée en bout de courserie, contrainte d'attendre la maîtrise de l'individu pour pouvoir être évacuée en toute sécurité.

Grâce au sang-froid et au professionnalisme des agents, l'individu a pu être maîtrisé, permettant ainsi la mise en sécurité de l'ensemble du personnel.

Force Ouvrière Justice condamne avec la plus grande fermeté cette lâche et inacceptable agression et dénonce fermement ces faits intolérables et apporte son soutien aux victimes.

Force Ouvrière Justice déplore la recrudescence des profils psy disséminés au sein de nos détentions ordinaires et qui mettent en danger quotidiennement la sécurité du personnel.

Force Ouvrière Justice alerte une nouvelle fois sur les conséquences dramatiques de la surpopulation carcérale, qui gangrène nos établissements et empêche une gestion sereine et sécurisée des détentions.

Les chiffres actuels sur la structure D1 donnent le vertige et ne sont guère rassurant : 970 détenus/69 matelas au sol/ plus de 35 cas psy/ 22 ouvertures à 2+1.

Nous exigeons des moyens à la hauteur des enjeux sécuritaires et humains auxquels sont confrontés chaque jour les personnels pénitentiaires.

La section locale Force ouvrière Justice demande :

- Le transfert de l'agresseur par mesure d'ordre et de sécurité
- Sa comparution immédiate
- Un retex au regard de la gravité de l'incident
- Une prise en charge psychologique pour les agents qui éprouveront le besoin

La section locale Force ouvrière Justice accompagnera l'ensemble des personnels concernés dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires.

Adresse du Bureau local : espace Base vie
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 02 juin 2025

